

## **Règlement du Concours – Gagne un voyage aux États-Unis de l'Ouest**

Organisateur: Ford Motor Company (Belgium) SA  
Siège: Hunderenveldlaan 10, 1082 Sainte-Agatha-Berchem  
BCE: 0404.955.204

### **Article 1. CONOURS ET ACCORD DES CONDITIONS DU CONOURS**

Le présent Concours est organisé par l'Organisateur.

Veillez lire attentivement le présent règlement du concours (ci-après « les Conditions Générales »). Pour participer au Concours, le participant doit d'abord lire les présentes Conditions Générales et les accepter expressément lors de son inscription.

### **Article 2. DURÉE DU CONOURS**

L'ensemble du Concours se déroule du 01/02/2025 au 31/03/2025. (ci-après « la Période du Concours »)

### **Article 3. MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA PARTICIPATION**

La participation se déroule au Grand-Duché de Luxembourg, elle est gratuite et sans obligation d'achat de la part des Participants.

Les Participants doivent être domiciliés au Grand-Duché de Luxembourg. Ils doivent avoir au moins 18 ans et être en possession d'un permis de conduire valide.

Si le Participant concerné ne respecte pas les règles énoncées dans les présentes Conditions Générales, il sera immédiatement et automatiquement exclu du Concours, sans avertissement préalable.

Chaque Participant ne peut participer au Concours en utilisant ses données à caractère personnelle uniques qu'une seule fois.

La participation doit être effectuée directement par le Participant. La participation par l'intermédiaire d'un tiers ou d'autres moyens automatisés est interdite et résultera en la disqualification du Participant concerné.

Les employés et/ou autres personnes de Ford et ou les personnes directement ou indirectement impliqués dans l'organisation, le développement, la promotion et/ou la gestion du Concours, ainsi que leurs proches parents et/ou les membres de leur famille et toute personne vivant à la même adresse comme les employés et/ou personnes susmentionnés ainsi que les diplomates sont exclus de la participation au Concours.

L'Organisateur se réserve le droit, le cas échéant, de prendre toutes les mesures raisonnables pour se protéger contre les inscriptions frauduleuses ou non valides. Dans le cas, entre autres, mais sans s'y limiter, de tricherie, de l'escroquerie, de fraude, de fausse déclaration... L'Organisateur se réserve le droit d'exclure le Participant du Concours ou de tout autre concours futur organisé par lui, tel que stipulé à l'article 8 des présentes Conditions Générales.

#### **Article 4. DÉROULEMENT DU CONCOURS**

Afin de pouvoir participer au Concours et d'avoir une chance de gagner le prix tel que stipulé à l'article 6, le Participant devra suivre les étapes suivantes :

- Le Participant devra réserver un essai routier pour i) la Ford Explorer 100 % électrique ou ii) la Ford Capri 100 % électrique via le site web [www.ford.lu](http://www.ford.lu) (ci-après « Site Web »). Cet essai routier devra se faire dans un point de vente / auprès d'un concessionnaire participant;
- Le Participant devra se rendre au point de vente / concessionnaire concerné le jour du rendez-vous et effectuer l'essai routier réservé avec le véhicule concerné ;
- Après avoir effectué l'essai routier, le Participant obtiendra un code QR du point de vente / concessionnaire. Après s'être connecté à l'aide du code QR, le Participant devra remplir les coordonnées nécessaires et répondre correctement aux questions du concours (3 questions à choix multiples et 1 question de sélection).

Lors de sa participation au concours, le Participant doit fournir les coordonnées suivantes : nom, prénom, adresse, adresse électronique et numéro de téléphone.

#### **Article 5. GAGNANT ET NOTIFICATION**

##### ***5.1 Général***

Le gagnant est celui qui a donné à la fois une réponse correcte aux questions du concours et la réponse la plus exacte à la question de sélection (ci-après : « Gagnant »).

En cas d'ex aequo, la priorité sera donnée au Participant qui a donné les bonnes réponses en premier lieu. Pour désigner le(s) Gagnant(s), l'Organisateur se basera donc sur les chronos afin de déterminer le classement.

Au total, un Gagnant sera désigné.

L'annonce du Gagnant aura lieu au plus tard le 15 avril 2025, et sera notifié via l'adresse e-mail et/ou via le numéro de téléphone qu'il aura fourni lors de son inscription. Dans la mesure où le Participant n'est donc pas notifié, il n'aura pas gagné.

La désignation du Gagnant est définitive et contraignante. Les décisions de l'Organisateur à cet égard sont définitives et sans possibilité d'appel.

##### ***5.2 Non-réclamation/réception du Prix dans les délais impartis – refus d'attribution du Prix***

Si le Gagnant n'accepte pas le Prix (dans les délais impartis), l'Organisateur a le droit/la possibilité d'offrir le Prix au(x) Participant(s) suivant(s) sur la base de ses/leurs réponses aux questions du Concours. Aucune compensation financière et/ou autre ne sera accordée en retour au(x) Gagnant(s) initial(aux).

Si le Gagnant prend possession du Prix mais ne l'échange pas auprès Connections dans les délais impartis (voir article 6), le Prix expirera. Le Gagnant ne pourra en aucun cas prétendre à une prolongation du délai ou à une compensation sous quelque forme que ce soit.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser d'attribuer le Prix au Gagnant ou de le réclamer dans la mesure où le Gagnant n'y était pas autorisé conformément aux présentes Conditions Générales ou en cas de violation(s) des présentes Conditions Générales, de fraude, de de l'escroquerie ou de

tout autre comportement abusif ou inapproprié de la part du/des Participant(s) concerné(s) ou en cas d'utilisation injuste de la technologie par le Gagnant dans le cadre de sa participation.

## **Article 6. PRIX**

### **6.1 Général**

Le prix est à titre personnel, indivisible, incessible et doit être accepté tel quel.

L'Organisateur se réserve le droit de remplacer un prix offert par un prix similaire de la même valeur, si le prix décrit dans le présent article n'est pas (ou plus) disponible et/ou attribué. En aucun cas, le Prix reçu ne peut être substitué ou remplacé par des espèces, d'autres produits ou services et/ou d'autres avantages en nature ou toute autre alternative, et le Prix ne peut être cumulé avec d'autres actions et/ou avantages.

### **6.2 Le Prix à gagner**

Le Prix à gagner est un voyage aux États-Unis de l'Ouest pour 2 personnes d'une valeur totale de 10 000 EUR.

Le Gagnant devra contacter l'agence de voyage Connections (Connections - Eurotrain SA, dont le siège est situé au Luchthavenlaan 10, 1800 Vilvoorde, et qui est inscrite au BCE sous le numéro d'entreprise 0428.666.853) via l'adresse e-mail [products@connections.be](mailto:products@connections.be). Ensuite, Connections fournira les prochaines instructions nécessaires au Gagnant.

Le voyage doit être réservé par le Gagnant auprès de l'agence de voyage Connections avant la fin de l'année 2026.

Le forfait tel que fourni par l'agence de voyage Connections pour 10.000 EUR comprend entre-autres les éléments suivants :

- Les taxes d'aéroport sont incluses dans les billets d'avion (ces taxes sont toujours sous réserve de modification jusqu'à la réservation finale) à la date choisie ; (toujours sous réserve de disponibilité, l'offre de prix doit être demandée 2 mois avant le départ).
- L'hébergement pour 14 nuits sur la base d'une chambre double pour 2 adultes, uniquement logement et taxes inclus dans les hôtels fournis par Connections.
- Location d'une voiture pour toute la période pour 2 adultes.
- National Park Pass.
- 2 excursions au choix (celles-ci seront suggérées lorsque le Gagnant recevra la proposition de prix).
- Roadbook.

Sans être exhaustif, les éléments suivants ne sont pas inclus dans le prix :

- Le passeport international et les frais de demande d'ESTA.
- Les frais éventuels de demande de permis de conduire valable aux États-Unis.
- Les repas dans les hôtels, sauf indication contraire lors de la confirmation.
- Les frais de villégiature, les frais urbains, les frais d'installation, etc. facturés par certains hôtels et payables sur place.
- Assurance annulation, assurance d'assistance, assurance bagages, etc.
- Caution pour la voiture de location.
- Le carburant pour la voiture de location et les frais de stationnement.
- Les frais de péage et de pont à péage.
- Les amendes éventuelles.
- Les excursions supplémentaires.

- Toutes les dépenses personnelles (nourriture et boissons), souvenirs, ...
- Tous les autres services non mentionnés
- ...

Dans le cas où le Gagnant ferait d'autres choix spécifiques que ceux proposés par Connections (par exemple concernant l'hôtel choisi, ...), et dans la mesure où un coût supplémentaire y serait impliqué, le Gagnant sera responsable de ce coût supplémentaire.

Tous les autres frais locaux seront à la charge du Gagnant.

Tout contact se fera via l'adresse e-mail et/ou le numéro de téléphone fournis par le Gagnant participant lors de son inscription.

#### **Article 7. MODIFICATION DU CONCOURS, DES CONDITIONS ET/OU DU PRIX**

L'Organisateur se réserve le droit de limiter, d'adapter, de modifier, de prévoir des exceptions ou d'annuler le Concours, les Conditions Générales et les prix dans la mesure où les circonstances l'exigent. La responsabilité de l'Organisateur ne serait en aucun cas engagée dans un tel cas.

L'Organisateur ne sera pas responsable de toute interruption du Concours, dans la mesure où la cause soit due à une situation de force majeure, d'imprévision ou à d'autres facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur.

Toute modification des Conditions Générales sera considérée comme une annexe aux présentes Conditions Générales. Ces modifications seront toujours publiées sur le Site Web. Le Participant est tenu, et s'engage, à consulter régulièrement les Conditions Générales et le Site Web pour s'assurer de toute modification afin de ne pas en ignorer l'existence.

Ni les Participants ni aucune autre personne ne peuvent prétendre à une information individuelle et/ou à une indemnisation (dommages) en raison de ces modifications.

#### **Article 8. DISQUALIFICATION DU PARTICIPANT/GAGNANT**

Toute violation ou fraude des présentes Conditions Générales entraînera l'exclusion du Participant du Concours. L'Organisateur a le droit d'exclure un Participant s'il a des soupçons clairs et raisonnablement fondés de fraude et/ou de violation des présentes Conditions Générales.

Dans le cas de tricherie, de manipulation, d'abus, de tromperie ou d'escroquerie (y compris, mais sans s'y limiter, en ce qui concerne le remplissage des données à caractère personnelle, par exemple en fournissant de fausses données à caractère personnelle, ...) ainsi qu'en cas de soupçon raisonnablement fondé à cet effet, le Participant concerné peut être exclu de la participation au présent Concours et donc de la possibilité de remporter un Prix, sans autre forme de procès.

Les Participants exclus seront immédiatement et définitivement exclus et ne seront pas autorisés à participer au Concours, ni à aucun autre concours futur. Dans tous ces cas, les décisions de l'Organisateur seront définitives et sans possibilité d'appel.

#### **Article 9. SUSPENSION OU ANNULATION DU CONCOURS**

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de suspendre, de modifier ou d'annuler le Concours pour toute raison indépendante de sa volonté ou en cas de force majeure rendant impossible la poursuite du Concours conformément aux présentes Conditions Générales.

L'Organisateur se réserve en outre le droit d'écourter, de suspendre ou de prolonger le Concours ou d'en modifier les conditions de participation, le Prix ou toute autre modalité à tout moment et à sa

seule discrétion, même en dehors de toute situation de force majeure et sans que les Participants puissent exercer un quelconque recours à l'encontre de l'Organisateur de ce fait.

En cas de modification ou de suspension des présentes Conditions Générales, l'Organisateur communiquera clairement une notification de modification ou de suspension.

#### **Article 10. PROBLÈMES TECHNIQUES – RESPONSABILITÉ**

L'Organisateur s'efforcera de fournir un accès 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à son Site Web et à ses canaux de médias sociaux, ainsi qu'au Concours, et de traiter correctement toutes les inscriptions. Toutefois, compte tenu des caractéristiques techniques d'internet et des ressources informatiques, ainsi que de la nécessité d'effectuer des travaux périodiques de maintenance, de mise à jour ou de mise à niveau, l'Organisateur ne peut garantir un accès et un service ininterrompu. En cas d'interruption ou de perturbation normalement acceptable de l'accès, l'Organisateur s'efforcera d'y remédier dans les plus brefs délais. Ces interruptions ou perturbations normalement acceptables sont propres à la fourniture de services via l'internet et ne peuvent être considérées comme un manquement de la part de l'Organisateur.

L'Organisateur n'est pas responsable de toute interruption du Site Web ou du Concours due à de telles pannes techniques, à des problèmes d'internet, de connexion, etc.

Le Site Web est proposé au Participant sans aucune garantie expresse ou implicite quant à son bon fonctionnement. L'Organisateur ne peut être tenu responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation du Site Web, ni des dommages causés par un contenu incorrect, incomplet, ambigu ou obsolète ou par des erreurs linguistiques sur le Site Web ou par la participation au Concours.

L'Organisateur n'offre aucune garantie quant à l'utilité ou l'adéquation du Prix à quelque fin que ce soit. En aucun cas, l'Organisateur ou les tiers engagés par l'Organisateur ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation du Prix, ni de tout dysfonctionnement et/ou performance du Prix, ni de tout dommage, direct ou indirect, causé directement ou indirectement par le Prix ou de tout dommage de quelque nature que ce soit subi par un Gagnant ou tout tiers à la suite de tout accident impliquant le Prix, même en cas de dommage matériel, de blessure physique ou de décès.

Sauf en cas de faute grave ou intentionnelle, ni l'Organisateur, ni ses préposés, ni aucun tiers auquel il aurait fait appel pour l'organisation du Concours ne pourront être tenus responsables des dommages de toute nature qui pourraient résulter de la participation ou de l'organisation du Concours et de l'attribution ou de la non-attribution du Prix.

En tout état de cause, la responsabilité de l'Organisateur sera toujours limitée au montant de la valeur du Prix gagné par le Participant tel que stipulé à l'article 6.

#### **Article 11. PRIVACY**

Dans le cadre du présent Concours, l'Organisateur traite les données à caractère personnelle suivantes : prénom, nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone. Les serveurs de l'Organisateur peuvent enregistrer automatiquement certaines données, telles que : l'adresse IP, les données du navigateur, la date et l'heure.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), tous les Participants disposent d'un droit gratuit d'accès, de modification et de suppression de leurs données à caractère personnelle auprès du responsable du traitement :

- En envoyant un e-mail à l'adresse e-mail suivante : [Info@dadvertising.be](mailto:Info@dadvertising.be)

Toutes les données à caractère personnelle fournies par un Participant ne peuvent être utilisées par l'Organisateur que dans la mesure telle que nécessaire aux fins du Concours. Ces données ne seront pas partagées avec des tiers, sauf dans la mesure telle que nécessaire aux fins du Concours, conformément à toutes les lois applicables en matière de protection des données.

L'Organisateur conservera les données à caractère personnelle aussi longtemps que nécessaire aux fins décrites ci-dessus. Les données ne seront pas conservées plus longtemps que ce qui est strictement nécessaire.

En s'inscrivant au Concours, le Participant consent à l'utilisation de ces données à caractère personnelle conformément aux présentes Conditions Générales et au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

### **Article 12. CONTESTATIONS ET PLAINTES**

Toutes les décisions de l'Organisateur relatives au Concours sont définitives, irrévocables et contraignantes. Ces décisions sont sans possibilité d'appel.

Toute réclamation relative au Concours doit être adressée à l'Organisateur par lettre recommandée au plus tard 7 jours calendaires après la fin du Concours.

Les plaintes introduites en dehors du délai susmentionné ou qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.

### **Article 13. CONDITIONS GÉNÉRALES**

En prenant part au concours, le participant accepte de garantir l'Organisateur de toute responsabilité en cas de réclamations, coûts, blessures, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit découlant du Concours ou de l'acceptation, de la possession, de la présence ou de l'utilisation du Prix (sauf en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence, la fraude ou d'autres moyens illégaux de l'Organisateur).

Aucune action ou inaction de l'Organisateur ne sera considérée comme une renonciation implicite d'un quelconque droit indiqué dans les présentes Conditions Générales.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions Générales sont considérées comme nulles ou invalides, les autres dispositions des présentes Conditions Générales resteront pleinement en vigueur.

Ce Concours est régi par le droit belge et relève de la compétence des tribunaux belges.

En participant au Concours, vous êtes réputé avoir accepté les Conditions Générales.

En cas de questions ou de problèmes liés au Concours, veuillez contacter l'Organisateur par e-mail: [Info@dadvertising.be](mailto:Info@dadvertising.be)